

APPEL PUBLIC AU GRADE :

D'ouvrier ou ouvrière, d'ouvrier qualifié ou ouvrière qualifiée ou d'ouvrier ou ouvrière (classe 2) – jardinier ou jardinière.

Contrat de travail à durée déterminée à temps plein du 1^{er} mars 2024 au 30 novembre 2024.

Pour les besoins de fonctionnement de la Régie Provinciale (Ordinaire) – Domaine de Chevetogne.

CONDITIONS GENERALES D'ACCES :

- Etre belge, sauf en ce qui concerne les emplois qui ne comportent pas l'exercice de la puissance publique et la responsabilité de la sauvegarde des intérêts généraux de la Province ;
- Etre de conduite irréprochable ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Pour les candidats masculins : satisfaire aux lois sur la milice.

DIPLÔME :

- Pour le grade d'ouvrier ou ouvrière : Aucun diplôme n'est requis ;
- Pour le grade d'ouvrier qualifié ou ouvrière qualifiée : Être titulaire d'un Certificat de l'Enseignement Secondaire Inférieur ;
- Pour le grade d'ouvrier ou ouvrière (classe 2) : Être titulaire d'un Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur.

AUDITION :

- L'interview portera notamment sur la motivation des candidat.es, la vision de la fonction et les compétences comportementales.

AUTRES :

- Le descriptif de fonction est annexé au présent document ;
- Un ouvrier ou une ouvrière est rémunéré.e dans l'échelle barémique E2 ;
Estimation de la rémunération :
 - Brute mensuelle indexée avec 0 année d'ancienneté à temps plein – 2.415,46 €.
- Un ouvrier qualifié ou une ouvrière qualifiée est rémunéré.e dans l'échelle barémique D2 ;
Estimation de la rémunération :
 - Brute mensuelle indexée avec 0 année d'ancienneté à temps plein – 2.605,32 €.
- Un ouvrier ou une ouvrière (classe 2) est rémunéré.e dans l'échelle barémique D4 ;
Estimation de la rémunération :
 - Brute mensuelle indexée avec 0 année d'ancienneté à temps plein – 2.588,62 €.
- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 € par jour presté (1,09 € quote-part travailleur et 6,91 € quote-part employeur).

Les candidatures doivent être adressées, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, Rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR ou introduites, par mail, à l'adresse mathilde.gautier@province.namur.be

Pour le 3 mars 2024 au plus tard.

Elles seront accompagnées, SOUS PEINE D'IRRECEVABILITÉ, d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé ainsi que de la copie du titre d'études requis.



PROVINCE
de **NAMUR**

Culture et Vivre Mieux

IDENTIFICATION DE LA FONCTION

<i>Intitulé de la fonction</i>	Ouvrier ou Ouvrière horticole et jardins (F/H/X)
<i>Grade</i>	Ouvrier qualifié ou Ouvrière qualifiée
<i>Echelle barémique</i>	D2
<i>Statut</i>	Contractuel – CDD saisonnier
<i>Régime de travail</i>	Temps plein
<i>Service</i>	Régie ordinaire Domaine de Chevetogne

PRESENTATION DU SERVICE

<i>Mission principale du service</i>	<p>Aux portes de l'Ardenne, au creux de beaux vallons verdoyants, se niche le Domaine provincial de Chevetogne.</p> <p>Le Domaine concentre en un seul lieu et sur une vaste étendue toutes les attentes de la famille : des espaces de convivialité, des sentiers de promenade à travers bois et jardins, des terrains de sport et de fabuleuses plaines de jeux, grandioses à l'échelle du site. Le parc est conçu pour le bien-être.</p> <p>Au quotidien ou dans l'événementiel, le parc propose également un large éventail d'activités culturelles. Au cœur d'une nature harmonieuse, riche d'émerveillements et d'apprentissages, se développe une pédagogie douce pour le bien-être du corps et de l'âme.</p> <p>Dans l'intimité de la découverte ou accompagné d'un guide, en classe de dépaysement ou en excursion d'un jour, au « Nature Extraordinary Museum » (NEM) ou sous les frondaisons des arbres, partout la nature est source de savoir...</p> <p>La récente restauration du site rassemble désormais en un seul et même lieu les amoureux de nature et de culture, les amateurs de loisirs au grand air, les sportifs et, bien sûr, les enfants en quête d'espace et d'imaginaire.</p>
<i>Position de l'agent dans l'organigramme du service</i>	<p>N+2 : Attaché spécifique N+1 : Brigadier</p>
LES MISSIONS :	
<i>Mission principale, raison d'être ou finalité :</i>	Assurer l'entretien des parcs et jardins afin d'assurer au public une qualité optimale du site.
<i>Missions et activités :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer la taille des haies et topiaires en saison - Assurer des travaux de génie civil (mini-pelle) - Assurer des travaux forestiers en hiver - Conduire des machines forestières (treuil, broyeuse) - Vérifier le bon état des outils et machines de taille et génie civil utilisées personnellement - Effectuer l'entretien des pièces d'eau - Effectuer tout autre travail d'entretien du site
<i>Contraintes du poste :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Prestations exercées le week-end et en soirée - Présence lors des manifestations - Horaire variable selon le travail avec mini-pelle ou autres - Être titulaire du permis de conduire B+E

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :

<i>Savoir :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Être titulaire d'un diplôme au moins égal à celui qui est décerné à la fin des études E.T.S.I ou après avoir suivi les cours C.T.S.I ou à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire et en rapport avec la fonction à exercer- Avoir une connaissance parfaite du site- Connaître les végétaux- Connaître les techniques d'entretien- Connaître les produits phytosanitaires et leur législation- Avoir une connaissance technique du matériel utilisé- Connaître les règles de sécurité et de signalisation autour d'un chantier avec utilisation machine
<i>Savoir-faire :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Lire un plan de parc et jardin- Diagnostiquer un problème phytosanitaire sur les plantes et doser un herbicide (par exemple)- Vérifier et entretenir quotidiennement les outils, machines et véhicules utilisés- Exécuter ses missions dans le respect des normes de sécurité
<i>Savoir-être :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Faire preuve d'une grande disponibilité horaire- Avoir un esprit d'initiative- Avoir le sens des responsabilités- Travailler en équipe- Avoir l'esprit de solidarité